



Concours national de gardien de la paix

PREMIER CONCOURS INTERNE

À AFFECTATION NATIONALE

Session du 22 septembre 2020

RECRUTEMENT RESERVE EXCLUSIVEMENT aux fonctionnaires et agents de l'Etat, des collectivités territoriales, des établissements publics qui en dépendent, y compris ceux mentionnés à l'article 2 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière, aux militaires ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale qui, au 1^{er} janvier de l'année du concours, sont âgés de quarante-cinq ans au plus et justifient d'au moins quatre ans de services publics.

Après avoir été complétés et signés, les documents suivants devront être transmis au plus tard le 24 juillet 2020 (cachet de la poste faisant foi), au Secrétariat Général pour l'Administration du Ministère de l'Intérieur ou au Secrétariat Général pour l'Administration de la Police dont vous relevez géographiquement. (cf. adresses utiles en dernière page)

Les pièces justificatives devront impérativement être fournies après les épreuves orales d'admission.

ATTENTION : La vérification des conditions de participation n'intervenant qu'après les résultats définitifs, s'il apparaît que les renseignements que vous avez déclarés sont inexacts, vous serez automatiquement éliminé(e) même si le jury a prononcé votre admission (article 20 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984).

POUR VOTRE INFORMATION :

VOUS DEVREZ OBLIGATOIREMENT, EN VUE DES ÉPREUVES D'ADMISSION, CONSTITUER UN DOSSIER DE RECONNAISSANCE DES AQUIS DE L'EXPERIENCE DONT LE MODÈLE TYPE SERA TÉLÉCHARGEABLE SUR LES SITES INTERNET DU MINISTERE DE L'INTERIEUR « lapolice.nationalerecrite.fr ou devenir-policier.fr», DÈS LA PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'ADMISSIBILITÉ.

UNE FOIS RENSEIGNE ET ACCOMPAGNE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES, VOUS DEVREZ LE REMETTRE EN 4 EXEMPLAIRES, LE JOUR DE L'ÉPREUVE ORALE AU(X) PERSONNEL(S) DES SGAMI/SGAP



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Timbre de l'administration

CANDIDATURE A L'EMPLOI DE :
GARDIEN DE LA PAIX

**PREMIER CONCOURS INTERNE
À AFFECTATION NATIONALE**

Session du : **22 septembre 2020**

ETAT CIVIL

Monsieur Madame Mademoiselle

Nom (*en lettres capitales ; pour les femmes, nom de jeune fille*) :

Prénoms (*souligner le prénom usuel*) :

Nom marital (*pour les femmes mariées, veuves ou divorcées*) :

Date de naissance :Lieu de naissance :

Nationalité française : oui non en cours de naturalisation ¹

Nationalité (*si autre que française*) :

ADRESSE PERSONNELLE

N° :Rue :

Code postal :Localité :Pays :

Numéros de téléphone personnels :

Adresse électronique (MENTION OBLIGATOIRE):@.....

SITUATION ADMINISTRATIVE

Date d'entrée dans l'administration, collectivité territoriale ou autre :/...../.....

Votre ancienneté exprimée en mois :mois

¹ Votre candidature ne pourra être prise en compte que si les démarches de naturalisation ont été réalisées au plus tard au jour des épreuves écrites

Précisez si vous êtes : (entourez la bonne réponse)			
- Issu(e) de la fonction publique d'État ou établissement public rattaché :	OUI	NON	
- Issu(e) de la fonction publique territoriale ou établissement public rattaché :	OUI	NON	
- Issu(e) de la fonction publique hospitalière ou établissement public rattaché :	OUI	NON	
- Issu(e) d'une organisation internationale intergouvernementale ou militaire :	OUI	NON	
Agent titulaire :	OUI	NON	
Agent non titulaire :	OUI	NON	
De la catégorie	A	B	C

Précisez votre fonction ou grade actuel :

Précisez le nom de votre service :

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Diplôme le plus élevé obtenu ou niveau d'études :

.....

.....

Êtes-vous :

Travailleur handicapé

Personne en situation de handicap

Aménagement(s) demandé(s) :

Aucun aménagement

Tiers temps

Sujets en braille abrégé

Sujets en braille intégral

Sujets grossis

Ordinateur

Secrétaire

Accès salle

Si vous avez coché une ou plusieurs demande(s) d'aménagement(s), merci de contacter votre bureau du recrutement dont vous dépendez géographiquement.

EPREUVE ORALE FACULTATIVE – VOTRE CHOIX DE LANGUE

Vous pouvez opter pour l'épreuve facultative de langue et cocher ci-dessous la case correspondante à votre choix. Si vous choisissez une langue, ce choix devient définitif, vous ne pourrez plus en changer postérieurement à la clôture des inscriptions.

allemand

espagnol

anglais

italien

Je déclare être informé(e) de la diffusion sur internet, en cas de réussite, des listes d'admissibilité, de pré-admission et d'admission comportant mes noms et prénoms.

Je prends acte que si je suis lauréat du premier concours interne à affectation nationale, je serai affecté(e) dans cette région pendant une durée minimale de 5 ans à compter de ma nomination en qualité de stagiaire. Ce choix est définitif et irréversible.

Je soussigné(e), certifie sur l'honneur que les renseignements figurant sur le présent imprimé sont exacts et me déclare averti(e) que toute déclaration inexacte me fera perdre le bénéfice d'une éventuelle admission au concours.

Fait à, le

signature,

PREMIER CONCOURS INTERNE / PIÈCES A FOURNIR

Dès l'inscription :

Les travailleurs handicapés devront fournir en vue d'un aménagement d'épreuve :

- la photocopie de la décision de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées accordant les allocations prévues pour les handicapés et prendre contact avec le bureau du recrutement territorialement compétent.

Les personnes en situation de handicap devront fournir en vue d'un aménagement d'épreuve :

- un certificat médical établi par un médecin agréé

➔ FONCTIONNAIRES, AGENTS D'ETAT, AUTRES AGENTS, MILITAIRES

LES CANDIDATS ADMIS DEVRONT OBLIGATOIREMENT FOURNIR :

- la photocopie recto verso de la carte nationale d'identité ou du passeport ou de toutes pièces permettant de justifier de son identité (cf article 1 de l'arrêté du 16 novembre 2018) ;
 - une attestation de l'employeur justifiant de quatre années d'ancienneté dans le service ;
- et/ou
- une copie des arrêtés retraçant la carrière qui sont utiles au calcul de l'ancienneté (nomination, titularisation, reclassement, affectation, promotion, mise en disponibilité, détachement, attestations de stage...)
- ou
- tout document permettant d'établir l'ancienneté requise et l'employeur visé
 - un état signalétique des services (uniquement pour les militaires)

**ADRESSES UTILES POUR ENVOYER VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION
POUR LE RECRUTEMENT DE GARDIEN DE LA PAIX**

LE BUREAU DU RECRUTEMENT DONT VOUS DÉPENDEZ EST FONCTION DE VOTRE SITUATION GÉOGRAPHIQUE. AUSSI, SELON VOTRE DÉPARTEMENT, VOUS DEVREZ IMPÉRATIVEMENT TRANSMETTRE VOTRE DOSSIER A L'ADRESSE INDIQUÉE CI-DESSOUS ET CE, DANS LE DÉLAI LÉGAL.

• LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR :

VOTRE DÉPARTEMENT	ADRESSE DE VOTRE BUREAU DU RECRUTEMENT
16-17-19-23-24-33-40-47-64-79-86-87	SGAMI SUD-OUEST : Bureau du recrutement – 89 Cours Dupré de Saint-Maur – BP 30091 33 041 BORDEAUX cedex
09-11-12-31-32-46-65-81-82	Délégation Régionale du SGAMI SUD: ZI en Jacca – 4 Chemin de Bordeblanque – BP 30321 31 776 COLOMIERS cedex
02-59-60-62-80	SGAMI NORD : Bureau du recrutement – Cité administrative – Rue de Tournai - 59 012 LILLE cedex
01-03-07-15-26-38-42-43-63-69-73-74	SGAMI SUD-EST : Bureau du recrutement – 215 Rue André Philip – 69 421 LYON CEDEX 03
04-05-06-13-20-30-34-48-66-83-84 2A -2B	SGAMI SUD : Bureau du recrutement – 299 chemin de Sainte-Marthe – 13 313 MARSEILLE cedex 14
08-10-51-52-54-55-57-67-68-88-21- 25-39-58-70-71-89-90	Délégation Régionale du SGAMI EST : Bureau du recrutement - 6-8 rue de Chenôve - BP 31818 21 018 DIJON CEDEX
14-18-22-27-28-29-35-36-37-41-44- 45-49-50-53-56-61-72-76-85	SGAMI OUEST : Bureau du recrutement – 30 Rue du Mûrier – BP10700 – 37 542 SAINT CYR SUR LOIRE cedex
75-77-78-91-92-93-94-95	SGAMI POUR LA ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ DE PARIS Bureau du recrutement – Préfecture de police – 9 Boulevard du Palais – 75 195 PARIS cedex 04

• LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION DE LA POLICE (S.G.A.P) DE :

GUADELOUPE	Bureau des concours – Hôtel de Police – Allée Maurice Micaux – BP 466- 97 108 BASSE TERRE
GUYANE	Bureau du recrutement – Avenue Gustave Charléty- BP 5005 – 97 305 CAYENNE cedex
MARTINIQUE	Bureau du recrutement – 80 rue de la République- BP 652 – 97 263 FORT DE FRANCE cedex
MAYOTTE	Bureau du recrutement – Rue de la Batterie -BP 448 – 97 610 DZAOUZDI cedex
NOUVELLE CALÉDONIE	Bureau du recrutement – 9 bis Rue de la République – BP C5 - 98 844 NOUMEA cedex
POLYNÉSIE FRANÇAISE	Bureau du recrutement – Sainte Amélie – DICOM – BP 21391 – 98 713 PAPEETE - TAHITI
RÉUNION	Bureau du recrutement – 133 Rue Jean Chatel – BP 900 – 97 400 SAINT DENIS cedex
SAINT-PIERRE ET MIQUELON	Préfecture de Saint-Pierre et Miquelon – Place du Lieutenant Colonel PIGEAUD – BP 4200 – 97 500 ST PIERRE ET MIQUELON cedex
WALLIS ET FUTUNA	Les résidents de WALLIS ET FUTANA peuvent s'adresser au SGAP de Nouvelle Calédonie